



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etablissement primaire et secondaire de Savigny-Forel

Nouvelle chute d'un cache de néon dans une classe

Dans le courant de la matinée du vendredi 27 février, un cache de néon est tombé dans une des classes du pavillon de Savigny. A la suite de cet incident, fort heureusement sans conséquence, le directeur a ordonné que les cours soient substitués par des activités d'extérieur pour l'après-midi. Prévenues, les autorités communales ont décidé de retirer immédiatement tous les caches de néon du bâtiment par mesure de précaution.

Lundi dernier déjà, des circonstances semblables avaient donné lieu à une analyse, mandatée par la commune, quant à la sécurité structurale du bâtiment. Sur la base de l'expertise, concluant à une sécurité suffisante de la statique de la toiture, la municipalité avait donné un avis favorable à la réhabilitation des locaux à l'usage scolaire. Fort de ces recommandations, le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) avait décidé de la reprise des cours jeudi matin.

Suite à la nouvelle chute d'un cache de néon ce matin, le DFJC a demandé à la commune de s'assurer, à nouveau par l'intermédiaire d'un bureau d'experts, de la sécurité de la statique du système d'éclairage.

Sur la base des premiers constats du bureau d'ingénieurs mandaté, seule la sécurité relative au cache des néons semble être mise en cause. Dès lors, pour autant que la commune -- mandataire de l'analyse -- obtienne une confirmation écrite de ce dernier point d'ici dimanche soir, l'école reprendra normalement lundi matin. Les caches incriminés resteront bien entendu déposés.

Si toutefois le rapport d'expert qui sera transmis par la commune au Département ne garantissait pas les conditions nécessaires au fonctionnement de l'école, des mesures

de remplacement seraient prises et les parents seraient informés.

La commune de Savigny prendra toutes les mesures afin que le déroulement de l'école retrouve son cours normal le plus rapidement possible.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Savigny, Bernard Pouly, municipal des bâtiments, de l'instruction publique et des sports, 079 332 20 05 DFJC, Jean-Marc Dottrens, directeur de l'établissement primaire et secondaire, 079 473 59 71